



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 23 AVRIL 2014

DATE DE
CONVOCAATION

16 avril 2014

DELIBERATION N°02/2014/M-T
Portant approbation du Compte de Gestion 2013

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE VINGT TROIS AVRIL À SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE, Maire.**

NOMBRE DE
CONSEILLERS

ETAIENT PRESENTS :

EN EXERCICE : 19
PRESENTS : 16
ABSENTS : 03
QUORUM : 10
PROCURATION : 03

Monsieur **Patrick LABEAU**, 1^{er} adjoint.
Madame **Marcelline POPO**, 2^{ème} adjointe.
Monsieur **Brice SEPHO**, 3^{ème} adjoint.
Madame **Liliane DAUPHIN**, 4^{ème} adjointe.
Madame **Jean-Yves TARCY**, 5^{ème} adjoint.
~~Madame Rosaline CAMILLE-SIDIBE~~, Conseillère.
Madame **Eldha SAMEDI**, Conseillère.
Monsieur **Joseph Michel FEVRY**, Conseiller.
Monsieur **Donel DUCCE**, Conseiller.
Madame **Isabelle AUBIN**, Conseillère.
Monsieur **Thierry MARIE-CLAIRE**, Conseiller.
Monsieur **Christian PORTHOS**, Conseiller.
Madame **Marlène MONTET**, Conseillère.
Monsieur **Jocelyn PRALIER**, Conseiller.
Madame **Eléonore JOHANNES**, Conseillère.



ABSENTS EXCUSES :

Madame **Marie-Claude LACROIX PINSON**, Conseillère, a donné procuration à Madame **Rosaline CAMILLE**.
Madame **Valérie BATAILLIE**, Conseillère, a donné procuration à Madame **Isabelle AUBIN**.
Monsieur **Vincent MAYEN**, Conseiller, a donné procuration à Monsieur **Brice SEPHO**.

Les conseillers municipaux présents, formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire au vu de l'application de l'article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur **Patrick LABEAU**, 1^{er} adjoint, a été nommé à ces fonctions qu'il a acceptées.

**Délibération n°02/2014/MT
Portant approbation du
Compte de Gestion 2013**

Objet : Compte de Gestion 2013.

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Le Compte de Gestion de l'exercice **2013** du Receveur présente les résultats suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2013			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses	1 533 259,07 €	4 012 843,87 €	5 546 102,94 €
Recettes	2 220 544,14 €	3 554 870,11 €	5 775 414,25 €
Résultat de l'exercice 2013	687 285,07 €	- 457 973,76 €	229 311,31 €
Résultat de clôture 2012	216 928,18 €	1 451 505,80 €	1 668 433,98 €
Intégration dissolution Régie de transport 2008	- 836,89 €	187 059,79 €	186 222,90 €
Résultat de clôture 2013	903 376,36 €	1 180 591,83 €	2 083 968,19 €

Considérant que ces résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif de l'exercice **2013** de la Commune, je vous propose de délibérer pour :

- adopter le Compte de Gestion de l'exercice **2013** du Receveur.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le compte de gestion du Receveur Municipal ;

Vu le rapport n°2/2014/MT du Maire relatif au Compte de Gestion de l'exercice 2013 du Receveur Municipal, constant que ses résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif 2013 ;

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal,

Après avoir approuvé le Compte Administratif d l'exercice 2013

Après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous ~~les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a~~ été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avoir entendu ses explications et délibéré ;

Article 1^{er} : DECLARE que le compte de gestion pour l'exercice 2013 dressé par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Article 2 : APPROUVE le Compte de Gestion de l'exercice 2013 du Receveur présente les résultats suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2013			
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
		NT	
Dépenses	1 533 259,07 €	4 012 843,87 €	5 546 102,94 €
Recettes	2 220 544,14 €	3 554 870,11 €	5 775 414,25 €
Résultat de l'exercice 2013	687 285,07 €	- 457 973,76 €	229 311,31 €
Résultat de clôture 2012	216 928,18 €	1 451 505,80 €	1 668 433,98 €
Intégration dissolution Régie de transport 2008	- 836,89 €	187 059,79 €	186 222,90 €
Résultat de clôture 2013	903 376,36 €	1 180 591,83 €	2 083 968,19 €

**ADOPTÉE PAR QUINZE VOIX (15) POUR DONT TROIS PROCURATIONS,
CONTRE ZÉRO (0).**

Mesdames :

- Marlène MONTET
- Eléonore JOHANNES

Messieurs :

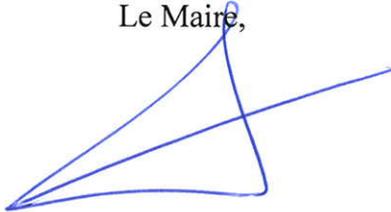
- Christian PORTHOS
- Et Jocelyn PRALIER, n'ont pas pris part au vote.

Pour certification exécutoire,

Fait à Montsinéry-Tonnégrande, le 23 avril 2014



Le Maire,


Patrick LECANTE

Publication le : 06 MAI 2014



20300 COMMUNE DE MONTSINERY - TONNEGRAND
PAGE DE SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

A CAYENNE, le 10/03/2014

Par Procuration du Directeur des Finances Publiques
Le Directeur du Pôle de Gestion Publique

Guy VASSIERE
GUY VASSIERE

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de COMMUNE DE MONTSINERY - TONNEGRAND pendant l'année 2013 et qu'il n'existe aucune autre à sa connaissance.

A CAYENNE, le 11/03/2014

Patrick Lecante
LE MAYEUR DE LA COMMUNE DE MONTSINERY-TONNEGRAND

Vu par Monsieur Patrick LECANTE, Maire de la Commune qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 23/04/2014... par l'organe délibérant.

PREFECTURE DE LA GUYANE
BUREAU DU COURRIER
- 6 MAI 2014
ARRIVÉE
Transmis A.....



A Montsinéry-Tonnégrande, le 23/04/2014

Patrick LECANTE
Maire de la Commune
de Montsinéry-Tonnégrande

IDENTIFIANT BUDGET 20300

N° de SIRET 21973313600010

TRÉSOR PUBLIC

TRES. CAYENNE AMANDIERS

N° CODIQUE 102002

Date d'édition : 23/04/2014

COMMUNE DE MONTSINERY – TONNEGRA
BUDGET PRINCIPAL
COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2013

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION

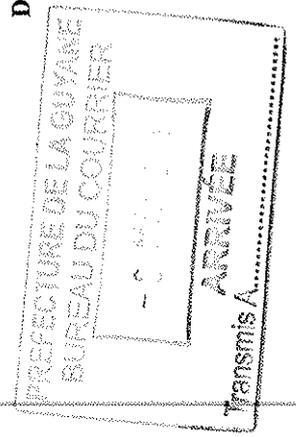
DU 01/01/2013 AU 23/04/2014

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

Mme Marie-Laure CHATAIN

PRÉSENTÉ À

M le directeur régional des finances publiques



EXECUTION BUDGETAIRE

20300 – COMMUNE DE MONTSINERY – TONNEGRAND

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 455 777,11	5 384 125,84	13 839 902,95
Titres de recettes émis (b)	2 220 544,14	3 554 870,11	5 775 414,25
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	2 220 544,14	3 554 870,11	5 775 414,25
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 455 777,11	5 384 125,84	13 839 902,95
Mandats émis (f)	1 533 259,07	4 012 843,87	5 546 102,94
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	1 533 259,07	4 012 843,87	5 546 102,94
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	687 285,07		229 311,31
(h - d) Déficit		457 973,76	

20300 - COMMUNE DE MONSTINERY - TONNEGRAND

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2012	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: L'EXERCICE 2013	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2013	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2013
I - Budget principal					
Investissement	216 928,18	0,00	687 285,07	-836,89	903 376,36
Fonctionnement	1 451 505,80	0,00	-457 973,76	187 059,79	1 180 591,83
TOTAL I	1 668 433,98	0,00	229 311,31	186 222,90	2 083 968,19
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	1 668 433,98	0,00	229 311,31	186 222,90	2 083 968,19

Dissolution de la RTP DE MONSTINERY délibération 04/09/2008 n°2008-52-m-section investissement 836.89 (déficit) section fonctionnement 187059.79 (excédent)